

- 2.9 Le Comité estime que le Canada, de concert avec les pays qui sont du même avis, devrait faire tout son possible pour amener plus de pays à signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), renforcer le régime du TNP, appuyer la prolongation indéfinie du Traité, convaincre les puissances nucléaires de réduire encore leurs arsenaux, et poursuivre la campagne en faveur d'une interdiction totale des essais nucléaires. Le Canada devrait insister pour que tous les États soient tenus de faire des déclarations au Registre des armes classiques des Nations Unies, et il devrait demander qu'on y inscrive aussi les marchés internes. Il devrait préconiser également l'interdiction des ventes d'armes aux pays qui ne présentent pas de déclaration au Registre, comme le Comité canadien pour le cinquantième anniversaire des Nations Unies l'a recommandé. Le contrôle de la production, de l'importation et de l'exportation de mines terrestres devrait faire l'objet d'efforts spéciaux.

Réponse

Le Gouvernement est d'accord avec le Comité en ce qui concerne le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La prolifération nucléaire continue de faire peser une lourde menace sur la sécurité internationale. Le TNP constitue l'instrument dont les membres de la communauté mondiale disposent ensemble pour contenir ce danger; notre sécurité dépend donc de l'adhésion universelle à ses dispositions. Cependant, certains États estiment que les négociations sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) ne progressent pas assez rapidement, et cela risque maintenant de compromettre la prorogation du TNP pour une durée indéfinie. De plus, avant de donner leur aval à une telle prorogation, des États réclament notamment la garantie qu'aucun pays n'utilisera ou ne menacera d'utiliser des armes nucléaires, garantie dite « de sécurité négative » qui aurait force exécutoire, et l'amorce prochaine de pourparlers sur une convention visant l'arrêt de la production des matières fissiles destinées à la fabrication d'engins explosifs (dite « convention de cessation »). De nombreux États parties au TNP jugent que celui-ci est discriminatoire et qu'en le prorogeant pour une période indéterminée, on perpétuerait l'inégalité existant, d'après certains, entre les États dotés d'armes nucléaires (EDAN) et les autres.

Le maintien du TNP fait donc face à des défis même si son importance grandit, dans un monde qui échappe de plus en plus au contrôle des superpuissances nucléaires. Le Canada continuera de faire tout son possible pour encourager l'adhésion de tous les pays au TNP. Il collabore activement avec les EDAN et les autres afin d'obtenir un consensus en faveur de la reconduction du Traité pour une période illimitée. Il se prépare à combiner ses efforts avec ceux d'autres pays partageant ses vues (l'Afrique du Sud et le Japon, par exemple) pour encourager une réflexion modérée et pragmatique sur le TNP. Les relations spéciales que le Canada entretient avec l'Ukraine ont contribué au succès des efforts internationaux pour convaincre ce pays d'adhérer au TNP.